

PLAN DE FINANCEMENT

Ce document, à caractère informatif, est une simple simulation et n'a aucune valeur contractuelle. Les conditions financières et réglementaires sont susceptibles d'évoluer en fonction du projet définitif. Les taux sont donnés à titre indicatif et peuvent être revus en fonction de l'évolution des conditions de marché et du délai de montage effectif de l'opération.

Demande Agence de : Votre conseiller : Mm

Née RAYNIER **JOHANNA**

FRANCOIS

Projet:

Achat ancien -

Usage: Résidence principale

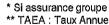
390 000,00 euros Montant de l'acquisition

Montant des frais de courtage financés 1 390,00 euros

Montant des frais de notaire financés 28 400,00 euros

Montant des frais de garantie financés 4 002.00 euros

PLAN DE FINANCEMENT (EN EUROS)	MONTANT	DUREE (MOIS)	MENSUALITES ASSURANCE COMPRISE *	TAUX HORS ASSURANCE	TAEA**	TAEG***
Vos fonds propres :	0,00					
Habitat TF	423 792,00		****	1,100 %	0,000 %	1,240 %
Phase 1		6	388,48			
Phase 2	,	54	1 569,82			
Phase 3		240	1 664,41			
Total :	423 792,00					



^{**} TAEA: Taux Annuel Effectif de l'Assurance

Lorsqu'une assurance déléguée a été choisie, le TAEG et le coût global du financement de la simulation tiennent compte des primes d'assurance annuelles si celles-ci ont été communiquées par l'emprunteur. Sinon, ils sont exprimés hors assurance déléguée.

TAEG/TEG: Ce taux intègre, en sus des intérêts, l'ensemble des frais liés au financement (commission d'ouverture, primes d'assurance obligatoire, frais de garantie...) connus ou estimés à la date du calcul. Il permet ainsi de mesurer le coût total du prêt. Pour un prêt à taux variable, le TAEG/TEG figurant dans le contrat de prêt est donné à titre indicatif à partir des informations connues à l'édition de ce contrat.



le 27.02.2020

^{***} TAEG: Taux Annuel Effectif Global





Demand

Le prêt Habitat TF a une phase de différé d'amortissement. Pendant cette période, vous serez redevable à la banque des intérêts et, s'il y a lieu, des cotisations à l'assurance groupe.

Le prêt Habitat TF est à remboursements modulables.

Vous pourrez modifier le montant des remboursements à la hausse ou à la baisse 2 ans après le premier amortissement puis annuellement à chaque date anniversaire.

Vous pourrez également suspendre les remboursements pendant une durée de 3 à 12 mois maximum en une ou plusieurs fois sur toute la durée du prêt.

Assurance:

Vous n'avez pas adhéré à l'assurance groupe.

Emprunteur 1 : Assuré(e) à 100% par MACSF

Emprunteur 2 : Assuré(e) à 100% par MACSF

Coûts du financement :

Intérêts	:	62 767,56 euros
Assurance	:	0,00 euros
Commission d'ouverture	:	800,00 euros
Frais de courtage (hors BNP Paribas)	;	1 390,00 euros
Estimation de la garantie	:	4 711,75 euros
Frais de tenue de compte bancaire (durée du crédit)	: `	0,00 euros
Coût total du financement	:	69 669,31 euros

Endettement:

Revenus annuels:

Charges annuelles: 27 018,24 euros

Taux d'endettement avant montage : 22,080 % Taux d'endettement après montage : 28,650 %

84 055,32 euros

Sont à prévoir en plus les frais qui vous seront demandés le cas échéant par le notaire.

Votre conseiller BNP Paribas se tient à votre disposition pour vous permettre de concrétiser rapidement votre projet immobilier.

Vous disposerez dès lors d'un délai de réflexion de 10 jours minimum pour accepter notre offre de prêt.

Pour assurer votre bien immobilier, nous vous proposons l'assurance habitation BNP Paribas, un contrat sur mesure dans lequel vous définissez vous-même le montant des capitaux mobiliers et qui met à votre disposition une responsabilité civile pour vous et vos proches, de nombreux services d'assistance, et de multiples options. Parlez-en à votre conseiller, il réalisera avec vous une étude détaillée de vos besoins.

Votre acquisition étant subordonnée à l'obtention de ce financement, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées, en application des dispositions du Code de la consommation.





La Convention AERAS facilite l'accès à l'assurance et au crédit pour les personnes présentant un risque aggravé de santé. Pour tout renseignement le serveur vocal gratuit ouvert 7j/7 au 0 801 010 801 (service d'appel gratuit) ou le Centre de Relations Clients BNP Paribas au 0 820 820 001 (Service 0,12 €/min + prix appel), du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 8h à 18h sont à votre disposition.

Les données personnelles recueillies dans le cadre de l'étude de ce projet de crédit sont obligatoires pour l'octroi du crédit.

Elles seront traitées par BNP Paribas pour les finalités suivantes : nécessités de la gestion interne, ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Les informations sur les traitements de données et sur l'exercice de vos droits sur ces données figurent dans la Notice protection des données qui vous a été fournie.

Ce document est disponible en agence ou sur le site Internet mabanque.bnpparibas

Fait à	J J M M A A A A
Emprunteur 1	Emprunteur 2
Lu et approuvé	Lu et approuvé
Signature	Signature